

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis			Date d'inspection		
Isabelle Mallet Dignard	2014607	2014607			Le 13 octobre 2023	
Nom de l'établissement					Numéro de téléphone	
Les P'tits Coeurs à Mamie					(506) 395-9840	
Adresse						
77 chemin Paulin Rivière-À-La-Truite NB E1X 3L5						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste			
Sylvie Richardson			Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règ	ement Date limite pour être conforme		Date d'attestation de la conformité	
Commentaires généraux						
Lors de ma surveillance, en après-midi le ratio enfants-pe - Les dossiers des enfants sont complets, j'ai vérifié 3 dos Pendant ma visite, la petite prend la collation calmement.	ssiers sur 🤅		aintenu.			
original signé par Sylvie Richardson			Le 1	3 octo	obre 2023	
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e D	ate				
original signé par Isabelle Mallet Dignard			Le 1	3 octo	obre 2023	
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	D	ate				